

Certificat

des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences

N°2107_CN_01833 - V.2

Début de validité de la certification : 21/07/2021

Echéance de la certification : 20/07/2024

Date d'émission du certificat : 19/12/2022

ISQ Certification certifie que

DROITS D URGENCE

5 RUE DU BUISSON SAINT LOUIS 75010 PARIS

SIREN : **451018592** NAF : **6910Z**
Numéro de Déclaration d'activité : **11755317775**

Est conforme aux critères de certification mentionnés à l'article L. 6316-1 du Code du Travail et au décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle au décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences au décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 portant dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L.6316-1 du code du travail à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du travail à l'arrêté du 30 décembre 2021 prolongeant l'autorisation de réaliser l'audit initial à distance au guide de lecture du référentiel national qualité, version en vigueur au programme de certification de l'ISQ Certification, version en vigueur

Pour la(es) catégorie(s) d'actions concourant au développement des compétences suivante(s) :

- Les actions de formation
- Les bilans de compétences
- Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)
- Les actions de formation par apprentissage

Et pour le site suivant :

DROITS D URGENCE - 5 RUE DU BUISSON SAINT LOUIS 75010 PARIS

Catherine TERRIEN
Présidente, ISQ Certification





Boulogne, le 19 avril 2023

DROITS D URGENCE

Madame GWENAELLE THOMAS-MAIRE
5 RUE DU BUISSON SAINT LOUIS
75010 PARIS

Réf : Numéro de dossier CN_2020_01833

Objet : Validation de l'audit de surveillance Qualiopi – Maintien de la certification

Madame GWENAELLE THOMAS-MAIRE,

Nous avons le plaisir de vous informer qu'à l'issue du Comité d'évaluation qui s'est réuni le 18/04/2023, les résultats de votre audit de surveillance ont démontré le respect des exigences du Référentiel national qualité.

Votre certification Qualiopi est maintenue et reste ainsi valable jusqu'au 20/07/2024.

Durant cette période, nous vous rappelons que vous devez porter à notre connaissance, dans les meilleurs délais, toute information relative à des changements majeurs qui surviendraient au sein de votre structure.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez, et restons bien entendu à votre disposition pour toute information.

Veillez recevoir, Madame GWENAELLE THOMAS-MAIRE, l'assurance de notre considération distinguée.

Catherine TERRIEN
Présidente ISQ Certification

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Catherine Terrien', written over a horizontal line.